

C.C.A.S. DE SAINT-JACUT-LES-PINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 4 FEVRIER 2025

Le quatre février deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoquée, s'est réunie à la salle du Conseil municipal sous la Présidence de Béatrice STEVANT, maire-adjointe et vice-présidente.

Date de convocation : 24 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 8

Excusés : 3

Présents : MM., STEVANT Béatrice, RICHARD Nathalie, BLANCHARD Pierre-Jacques, CRONIER Martine, LAURENT Marie-Thérèse, MABON Christiane, LAMRAOUI Christelle, LOHÉAS Pascale, formant la majorité des membres.

Excusés : GUILLOTIN Didier, RADIN Mélinda, HUET Marlize

Secrétaire de séance : LOHÉAS Pascale

Réf. 20250204 – D01

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Le conseil d'administration est invité à prendre connaissance du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux de la commune qui leur est communiqué. Cette analyse a été réalisé conjointement par l'agence d'attractivité et la direction. Elle est présentée ce jour.

Le Conseil d'Administration

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le décret 95-262 du 6 mai 1995 instituant l'analyse des besoins sociaux (ABS) comme une obligation réglementaire incombant au CCAS ;

VU le décret n°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale

CONSIDERANT que l'ABS est un outil de pilotage essentiel à l'accomplissement de la mission d'action sociale générale de prévention et de développement social local dévolue aux CCAS ;

CONSIDERANT que pour répondre à cette obligation réglementaire et appréhender au mieux les besoins en attentes du territoire, l'agence d'attractivité a été sollicité ;

CONSIDERANT que les résultats de ce diagnostic sont retranscrits dans un rapport ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE de prendre acte du diagnostic social réalisé dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux.

Pour extrait certifié conforme.

ST-JACUT-LES-PINS, le 4 février 2025

La Maire-adjointe – Béatrice STEVANT

La secrétaire – Pascale LOHÉAS



Publié le : 04 mars 2025